

Résolution 5

Vers une meilleure prise en compte de la médiation culturelle dans le Grand Est (issue du groupe thématique Médiation culturelle)

Constats

- Il n'existe pas de référentiel commun de la médiation culturelle partagé par les acteurs de l'éducation populaire et de la culture.
- Même lorsqu'il existe une politique culturelle sur un territoire, on constate une méconnaissance des enjeux de la médiation culturelle et une prise en compte inégale des moyens dédiés.

Enjeu

- Favoriser une meilleure prise en compte de la médiation culturelle dans le projet politique culturel du territoire.

Propositions

- Créer un référentiel du poste de médiateur culturel avec l'ensemble des acteurs
- Financer le fonctionnement des structures au profit des projets de médiation de qualité
- Inclure dans les attributions des subventions, un critère de qualité « médiation culturelle » et engager une réflexion commune entre les financeurs et les acteurs sur les indicateurs d'évaluation qualitatifs.
- Définir un projet de médiation culturelle à destination des élu(e)s
- Favoriser la rencontre autour de la médiation culturelle pour les acteurs de l'éducation populaire et de la culture (ex : Réseau type collectif Relations Publiques de l'Agence Culturelle d'Alsace)

A RETRAVAILLER